

## Les Grands Dossiers À Washington

bière, du vin et du cidre produits au Canada. Toujours dans le cadre du GATT, le Canada a déposé un deuxième bref auprès du groupe spécial mis sur pied pour étudier les récriminations en matière de politiques provinciales d'établissement de prix et d'inscription au catalogue pour la bière.

### AU CONGRÈS

• Le comité du Sénat sur l'énergie et les ressources naturelles a approuvé le projet de loi sur la Sécurité énergétique nationale (S. 341 - Johnson et Wallop). Le projet de loi prévoit l'ouverture de la Réserve faunique nationale de l'Arctique en Alaska à la production pétrolière et un test de compétitivité sur les importations de gaz naturel, ce qui contreviendrait à l'ALE. L'ambassade continue de dénoncer ces mesures en prévision de la prochaine étape, le vote du Sénat, qui devrait avoir lieu avant l'ajournement d'été. Aucune proposition de cet ordre n'a été présentée à la Chambre des représentants où les discussions en la matière sont moins avancées.

• Le projet de loi du sénateur Hollings (S. 173), qui autoriserait les sociétés d'exploitation Bell à entreprendre des activités manufacturières aux États-Unis, sera présenté au Sénat en juin. Le Canada a dénoncé les dispositions sur la teneur en éléments d'origine locale qui contreviennent aux obligations des États-Unis sous le régime de l'ALE et du GATT; toutefois, celles-ci n'ont pas été modifiées sous prétexte qu'elles sont fondées sur une entente entre les groupes de travailleurs américains et les sociétés d'exploitation Bell. L'Administration a également dénoncé ces dispositions. L'ambassade continuera de faire les observations qui s'imposent.

• L'élaboration d'une nouvelle politique en matière de transport pour les cinq prochaines années demeure un des points importants qui pourraient être mis à l'ordre du jour par la Chambre et le Sénat. Les programmes de transport terrestre doivent être réautorisés tous les cinq ans. Le comité du Sénat sur l'environnement et les transports a appuyé un projet de loi qui sera rejeté par l'Administration et subira d'importantes modifications à l'occasion de sa présentation au Sénat. Le comité de la Chambre va déposer un projet de loi dans les prochains jours. L'ambassade

continue à faire des démarches pour limiter les restrictions "Buy American" dans ce contexte.

• Le Sénat a adopté la loi d'orientation sur le financement des campagnes, y compris les dispositions interdisant aux employés étrangers de verser des fonds aux comités d'action politique (PAC). Comme il était déjà interdit aux PAC d'accepter des contributions venant d'étrangers, ce projet de loi maintient le statu quo. Une proposition beaucoup plus stricte, présentée par le sénateur Bentsen n'a pas obtenu un appui suffisant (il s'agissait d'interdire aux employés américains travaillant pour des sociétés étrangères de verser des fonds aux PAC). Le changement d'attitude du Sénat est une reconnaissance des droits politiques des employés travaillant pour des sociétés étrangères installées aux États-Unis. L'accueil que la Chambre réserve au projet de loi (S.3) est incertain et il est fort probable que celui-ci sera rejeté par le Président.

• Dans un domaine connexe, la Federal Elections Commission devrait rendre sa décision en juin concernant une proposition visant à interdire aux sociétés étrangères de participer à l'organisation des PAC. On s'attend à ce que la Commission rejette le règlement proposé.

• La Chambre des représentants a approuvé un projet de loi autorisant un budget de 291 milliards \$ pour la défense. Ce projet de loi prévoit des réductions de fonds pour certains grands programmes de la Défense mais ne semble pas imposer une diminution des fonds globaux alloués pour les approvisionnements. L'augmentation des fonds alloués à la recherche et au développement pourrait avoir, à long terme, des répercussions positives pour les industries canadiennes et américaines. Le projet de loi fera vraisemblablement l'objet de discussions dans le cadre d'une conférence du Sénat et de la Chambre des représentants à la fin de l'été.

• Le sénateur Baucus a déposé le projet de loi S.976, d'une grande portée et qui réautorise la Resource Conservation and Recovery Act (RCRA), une loi fondamentale régissant l'élimination des déchets aux États-Unis. Le projet de loi englobe la réduction et l'élimination des déchets ainsi que le recyclage. II